

PC 10.1 - NOTICE COMPLEMENTAIRE

Notice indiquant les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux

PARC DES SUBSISTANCES – QUARTIER « Le Bréau » avenue du Maréchal de Villars FONTAINEBLEAU

Le projet faisant l'objet du présent permis de construire consiste en l'aménagement d'un quartier mixte et paysager en lieu et place d'une friche militaire.

Projet architectural - Volumétrie:

Le projet de construction suit un épannelage décroissant du Nord au Sud, allant de logements collectifs vers des logements intermédiaires (du R+5 au R+1).

L'îlot D est en R+5, avec un restaurant en Rooftop au dernier étage. Celui-ci permet d'avoir une vue très lointaine sur le paysage environnant.

Choix des matériaux:

La ligne directrice de ce site est la déclinaison de matériaux comme fil conducteur tel que le bois, que l'on retrouve dans chacun des îlots.

Le but étant de créer une harmonie et une intégration maximale des constructions dans ce parc habité et dans cet environnement paysagé de qualité.

Nous retrouverons donc le bois, du pisé, des tonalités naturelles et douces telles que le grège, le blanc et des teintes claires.

Le parti pris architectural conduit à utiliser 2 matériaux principaux en façade (le pisé grège, le bois), qui contribuent à affirmer le caractère du projet, s'inscrivant comme un quartier marquant dans la ville.

Matériaux et couleurs des bâtiments

L'opération se veut sobre et efficace afin de s'intégrer facilement dans son environnement.

Les principaux matériaux utilisés sont les suivants :

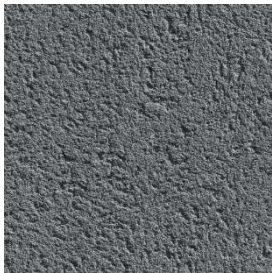
- Pisé grège (îlots A/B/C/E/F/G/H/I)
- Enduit grège (Base Camp)



- Enduit gris clair (ilot I)
Enduit monocouche gratté fin de chez PRB (nuance « Islande »).



- Enduit gris foncé (Base Camp)
Enduit monocouche gratté fin de chez PRB (nuance « Caucase »).



- Bardage bois - teinte naturelle : ilots A/B/C/E/F/G/H



- Encadrement béton blanc (ilots A/B/C)



- Bardage zinc de teinte Pigmento Red (ilots A/B)



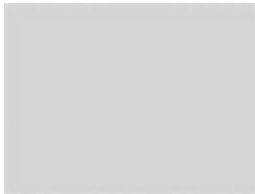
- Bardage zinc gris clair (ilots E/F)



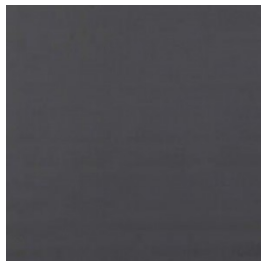
- Menuiseries bois teinte naturel :
ilots A/B/C pour les façades donnant sur l'avenue du Maréchal de Villars, la voie Picard et la voie à l'Est du site (emplacement réservé)



- Menuiseries PVC - teinte gris clair
Pour les bâtiments A/B/C en cœur d'ilots, D/E/F/G/H pour l'ensemble des façades
- Garde-corps métallique à barreaudage verticaux (teinte gris clair)



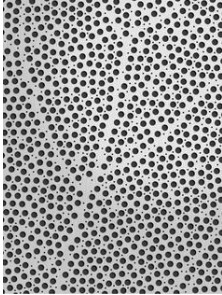
- Menuiseries aluminium - teinte gris foncé : (en cœur d'ilot de Base Camp, pour les châssis en RDC)



- Structure composite – Aspect bois (ilot D)



- Béton clair avec impression de motifs végétaux (dito motifs clôture de la résidence)
- Clôtures base camp (tôle perforée teinte gris clair)



PARKING SILO

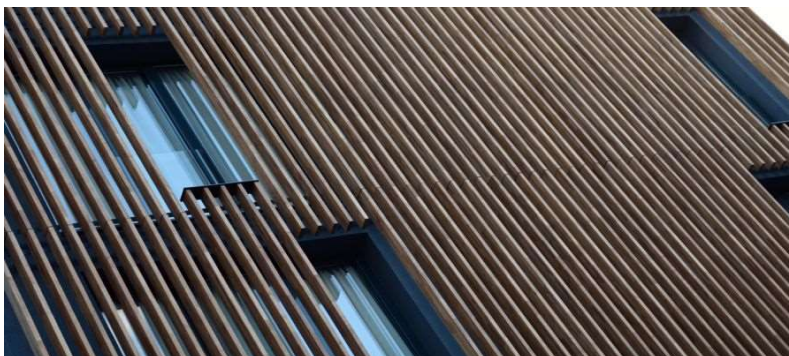
- Pisé grège



- Enduit gris clair
Enduit monocouche gratté fin de chez PRB (nuance « Islande »).



- Éléments décoratifs ajourés en bois (ou composite bois)
Extérieurs et déportés de la façade
Teinte naturelle



- Plantes grimpantes/tombantes sur câblage métallique



- Clôtures mis en œuvre sur le site (aménagement paysager)
(ci-dessous un extrait de la notice explicative PC4.1 – Paysage et Urbanisme, concernant les clôtures prévues pour le projet)



Modalités d'exécution des travaux:

Organisation du chantier

Le chantier sera clos en permanence et sécurisé grâce à la mise en place de clôtures.

Les entrées et sorties seront contrôlées par un homme trafic situé à l'entrée du site. Il se chargera également de guider les différents flux suivant les destinations demandées : base vie, aires de livraisons par grue notamment.

Maintien et préservation du pavillon des Subsistances

Un seul bâtiment sera conservé, le Pavillon des Subsistances situé sur l'Avenue). Celui-ci étant physiquement séparé des autres entités à démolir, les travaux n'impacteront pas son intégrité structurelle. Le plan de démolition veillera à ce qu'aucun engin ou matériau issu de la démolition ne détériore le pavillon.

Chantier à faibles nuisances

▪ **L'information des usagers et des riverains**

Durant la phase de préparation, pour que les riverains prennent connaissance de l'implication de l'équipe du projet sur la construction du chantier et de la prise en compte de leur confort sur les conditions de gestion de l'environnement, une campagne d'information de proximité sera menée. Les riverains seront informés sur :

- Les modes opératoires liés à l'opération afin de les sensibiliser sur le déroulement du chantier
- L'impact des travaux sur leurs habitudes (sécurité, trafic...)
- La démarche et volonté d'organiser la gestion différenciée des déchets de chantier, des nuisances et des informations.

▪ **Moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances**

L'ensemble des entreprises signera une charte qui vise à optimiser la qualité environnementale du chantier, en minimisant ses nuisances sur les écosystèmes naturels, sur le personnel intervenant sur le chantier et sur les riverains.

Les enjeux pour l'équipe sont d'assurer la promotion du futur projet (visibilité depuis la voie publique) mais également d'assurer la sécurité et d'offrir un point de vue pédagogique du chantier.

Cette charte reprendra à minima les mesures présentées ci-après.

Nuisances sonores

- Politique d'achat et d'investissement en petit matériel privilégiant les matériels de qualité et électriques ;
- Utilisation des talkies-walkies sur chantier pour une communication plus aisée et notamment entre le grutier et le chantier sans aucune nuisance sonore ;
- Privilégier les assemblages et ferrillages en atelier ;
- Planification des opérations bruyantes en journée afin d'éviter les plus possible de déranger le voisinage ;
- Utilisation simultanée de matériels bruyants afin de limiter la durée d'exposition ;
- Un circuit de livraison pour éviter les marches arrière (BIP de recul), mise en place de tranches horaires spécifiques évitant les heures de pointe du secteur

Nuisances visuelles

- Création de zones de stockage distinctes et propres ;
- Une clôture de chantier efficace : Plus qu'une simple délimitation périmétrique du chantier, la clôture permet une protection maximale 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 contre les risques de sécurité, d'intrusion ou de vols ;
- Nettoyage des routes environnantes, respect des voiries environnantes par la mise en place de débourbeurs en phase de terrassement et de nettoyages à l'aide de balayeuses aussi souvent que nécessaire ;
- Utilisation de containers pour permettre de ranger l'ensemble des outils des compagnons. Cela permet de laisser le chantier propre et rangé.

Nuisances olfactives

- Interdiction de brûlage des déchets sur le chantier
- Attention particulière portée au ravitaillement des engins de chantiers (fluides et carburants) ainsi qu'aux matériaux et produits mis en oeuvre sur le chantier (peintures, solvants, huiles, colles)
- Privilégier les engins électriques plutôt que pneumatique pour éviter le dégagement des gaz d'échappement du compresseur à moteur thermique.

Emissions de poussières

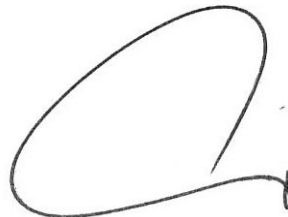
- Le chantier sera entouré de clôtures opaques en bardage qui constitueront un premier écran de protection. Les différents modes constructifs seront pensés pour éviter la production de poussière. Nous limiterons grâce à eux au maximum les découpes. Lorsqu'il y aura des découpes, elles devront être réalisées dans une zone spécifique pour contenir les poussières.
- Le chantier et les abords seront régulièrement nettoyés (passage de balayeuses) pour limiter l'accumulation des poussières.
- L'arrosage des sols permettra de réduire le taux de poussière sur le chantier durant les périodes sèches, particulièrement pendant les phases de démolitions et de terrassements. Les pistes d'accès seront réalisées en matériaux permettant de limiter la dispersion de poussière dans l'air.

Base vie

- Il est prévu la mise en oeuvre d'une base vie à économie d'énergie, avec pour objectif d'apporter des conditions de travail optimales pour l'équipe chantier et les clients, de réduire au maximum les nuisances et l'impact sur l'environnement.
- Pour ce faire, la base vie sera équipée de modules isolés, de robinets Presto, de chasses d'eau 3/6 litres, de ferme-portes au niveau de chaque porte d'entrée de la base vie et sur chaque porte donnant sur les sanitaires, d'éclairage des locaux avec détecteurs de présence (couloirs, réfectoires, sanitaires, vestiaires) d'horloge de programmation, pour définir la plage horaire de fonctionnement du chauffage et du chauffe-eau.

Gestion des déchets

- En phase curage/démolition, les matériaux seront préalablement triés sur chacun des niveaux du bâtiment et en fonction de leurs catégories de déchets inertes ou banals. Les circulations existantes permettront de collecter avec de petits chariots les matériaux, transvasés dans les dans les bennes situées au niveau de la zone d'évacuation de chantier.
- Il sera mis en place un tri sélectif des déchets en fonction de leur nature (bois, ferraille, déchets dangereux, inertes), qui seront ensuite mis dans des conditionnements différenciés et identifiés. Les déchets ainsi triés seront évacués pour être valorisés (valorisation matière ou énergétique le cas échéant).
- Il sera fait un suivi des quantités de déchets et de leur valorisation.



J.L. OTTON-C. SANCHEZ

ARCHITECTES

15 Avenue du Maréchal Foch

59130 AMBERSART

Tél. 03 20 51 22 22 - Fax 03 20 43 80 93